

VILLELAURE



INFORMATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS



DOCUMENT A CONSERVER

Edition 2014



• QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Deux critères caractérisent un risque majeur :

- ◊ sa faible fréquence ;
- ◊ son énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Parmi les risques majeurs, la plupart peuvent survenir sans prévenir et se développer à grande vitesse : tremblements de terre, attentats, mais à l'inverse, certaines situations, notamment météorologiques, peuvent être anticipées : tornades, canicules, inondations.. Dans ce cas, une communication d'annonce et de prévention est assurée par les pouvoirs publics sur les grands médias.

• FAIRE FACE EN ATTENDANT LES ÉQUIPES DE SECOURS

Lorsqu'une catastrophe se produit, les équipes de secours pourraient mettre quelques heures ou quelques jours avant d'arriver. En effet, en situation d'urgence, les secours devront d'abord venir en aide aux personnes dont le besoin est immédiat.

Pendant cette période, il peut vous être demandé d'évacuer immédiatement votre domicile ou, à l'inverse, de rester confiné.

Selon la situation, il est possible qu'il n'y ait plus d'électricité, ni d'eau courante. C'est pourquoi, en prenant dès maintenant des mesures simples de préparation, pour vous-même et votre famille, vous pourrez faire face à la situation et attendre les équipes de secours dans de bonnes conditions.



Plusieurs zones de la commune sont soumises à ce risque, la plaine de la Durance, la vallée du Marderic, le vallon de Callier mais également aussi le cœur du village en raison des risques liés aux ruissellements en cas de fortes précipitations.

A l'annonce de la montée des eaux :

Prendre avec vous : eau potable, denrées alimentaires, papiers d'identité, radio, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, traitements médicaux et tout autre effet vous paraissant important.

**EN ATTENDANT LES SECOURS...RESTEZ CALME,
NE PENSEZ QU'A VOTRE SÉCURITÉ**

LES BONS REFLEXES



Ecoutez les consignes données par les radios



Rejoignez une zone en hauteur



Fermez le gaz et l'électricité



Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



Ne restez pas à bord de votre véhicule qui risque d'être emporté



Ne téléphonez pas, laissez libre le réseau pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils seront pris en charge



Vous résidez en zone exposée :

- Repérez les chemins d'évacuation, les abris en dur,
- Prévoyez les moyens d'autoprotection (points d'eau, matériel d'arrosage...)
- Débroussaillez (réglementation disponible en mairie)
- Vérifiez vos toitures (risque d'accumulation d'aiguilles de pins dans les gouttières et sur le toit)
- Entretenez les accès utilisables pour évacuer ou pour le passage des secours.

SOYEZ VIGILANTS, SOYEZ ACTEURS, EN SIGNALANT TOUT COMPORTEMENT ANORMAL !

LES BONS REFLEXES



Ouvrez les accès de votre propriété, les pompiers pourraient avoir besoin d'y accéder



Entrez dans le bâtiment en dur le plus proche



Fermez volets, portes-fenêtres, exutoires et ventilation (VMC) pour éviter les appels d'air. Obturez les entrées d'air avec des linges humides.



Écoutez les consignes données par les radios



Fermez le gaz et l'électricité



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale, libérez les lignes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité

ACCÈS EN FORÊT DE JUIN À SEPTEMBRE

L'accès au massif peut être limité ou interdit.

Borne d'information de la Préfecture de Vaucluse :

04.88.17.80.00

Comité Feux de Fôrets de Villelaure : **06.12.24.34.12**



En cas d'effondrement du sol :

- Évacuez les bâtiments (sans utiliser les ascenseurs)
- Éloignez-vous de la zone dangereuse
- Rejoignez les lieux de regroupement

En cas d'éboulement ou de chutes de pierres :

- Fuyez latéralement
- Éloignez-vous du point d'effondrement,
- Ne revenez pas sur vos pas
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

RESTEZ CALME, NE PENSEZ QU'À VOTRE SÉCURITÉ

LES BONS REFLEXES



Abritez-vous sous un meuble solide



Évacuez les bâtiments dangereux



Ne regagnez pas votre habitation
si celle-ci a été endommagée



N'allez pas chercher vos enfants
à l'école ils sont en sécurité



Ne téléphonez pas sauf urgence
médicale, libérez les lignes

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

+ d'infos sur <http://www.sante.gouv.fr>

Des bulletins d'alerte et des cartes de vigilance sont émis par Météofrance en cas de risque tel que tempête, canicule, forte pluie...

Si le niveau de vigilance est orange ou rouge, des bulletins sont émis par la presse locale et les médias et sur le site <http://france.meteofrance.com>

LES BONS REFLEXES



EN CAS DE TEMPÊTE



Entrez dans le bâtiment en dur le plus proche



Fermez volets, portes-fenêtres, exutoires et ventilation (VMC) pour éviter les appels d'air.

Obtuez les entrées d'air avec des linges humides



Fermez le gaz et l'électricité



Écoutez les consignes données par les radios



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale, libérez les lignes



Ne vous approchez pas des fils électriques



N'utilisez pas votre véhicule

Canicule

- Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais.
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Buvez fréquemment et abondamment, même sans soif.
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes.



La commune se trouve dans une zone sismique moyenne et un jour ou l'autre nous serons concernés par un accident de ce type. Nous devons l'avoir à l'esprit et préparer un plan de regroupement familial, de façon à pouvoir, si cela arrivait, nous retrouver en un lieu commun.

LES BONS REFLEXES



Pendant



Fermez le gaz et l'électricité



Abritez-vous sous un meuble solide



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale,
libérez les lignes



N'utilisez pas votre véhicule

Après



Évacuez les bâtiments dangereux



Écoutez les consignes données par les radios



N'allez pas chercher vos enfants à l'école
ils sont en sécurité



Ne vous approchez pas des fils électriques

ATTENTION

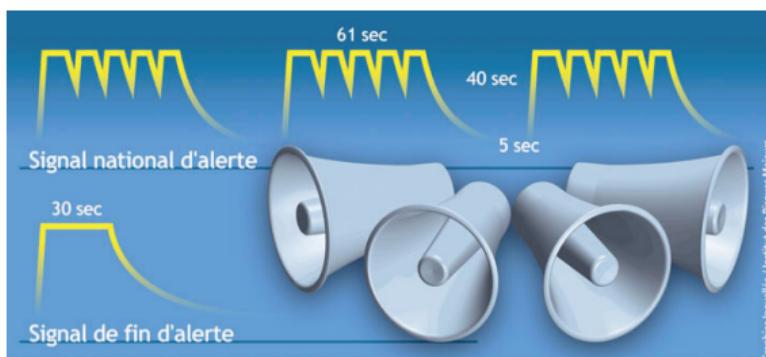
La fin d'une première secousse ne signifie pas la fin du séisme : les répliques sont fréquentes !

Si vous êtes sous les décombres, n'oubliez pas de frapper contre les parois pour guider les secours vers vous.

RUPTURE DE BARRAGE



La commune est concernée par la rupture des barrages de Serre-Ponçon sur la Durance et Sainte Croix, Gréoux et Quinson sur le Verdon. En cas de rupture du barrage de Sainte Croix, à PERTUIS l'eau s'élèverait de 8 mètres en 3 h00 et pour le barrage de Serre-Ponçon la rupture serait ressentie à PERTUIS en 7h00.



Graphie Isabelle / Institut des Rives Majeurs

Au signal d'alerte ou à l'annonce de la montée des eaux prendre avec vous : eau potable, denrées alimentaires, papiers d'identité, radio, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, traitements médicaux et tout autre effet vous paraissant important.

LES BONS REFLEXES



Fermez le gaz et l'électricité



Gagnez un point de rassemblement en hauteur



Écoutez les consignes données par les radios



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale, libérez les lignes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité



Les risques technologiques regroupent le risque industriel, le risque de transport de matières dangereuses et le risque nucléaire.

VILLELAURE ne se situe pas dans le périmètre immédiat (zone de 5 km) entourant les installations nucléaires, le centre de recherche nucléaire de CADARACHE en l'occurrence.

Néanmoins, en cas d'accident, des particules radioactives pourraient suivant la direction du vent contaminer la commune et nécessiter la mise en place de mesures de protection de la population.

Une distribution de pastilles d'iode serait organisée par la mairie en collaboration avec la préfecture.

Une cellule mobile d'intervention radiologique serait mise en place par les services de secours (sapeurs pompiers).

Les autorités pourraient prendre des mesures interdisant la consommation d'eau et d'aliments de culture (fruits, légumes,...).

LES BONS REFLEXES



Fermez volets, portes-fenêtres, exutoires et ventilation (VMC) pour éviter les appels d'air. Obturez les entrées d'air avec des linges humides



Entrez dans le bâtiment en dur le plus proche



Écoutez les consignes données par les radios



Fermez le gaz et l'électricité



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale, libérez les lignes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité



Ne fumez pas évitez toute étincelle



MEMENTO

NUMÉROS UTILES

- Pompiers.....18
- Numéro unique d'appel d'urgence.....112
- SAMU.....15
- Centre Anti Poison.....08 85 81 28 22
- Police ou Gendarmerie.....17
- Mairie de Villelaure.....04 90 09 83 83

Site : www.villelaure.fr

Mail : villelauremairie@orange.fr

DÉPANNAGE D'URGENCE

- EDF Dépannage.....09 726 750 84
- GDF Dépannage.....0 810 433 113
- Télécom Dépannage.....1013
- Regie Sivom (eau).....04 90 79 06 95

SANTÉ

MÉDECINS

- Daniel Berlendis.....04 90 09 14 40
.....06 09 96 89 99
- José Durand.....04 90 09 14 39
- Nancy Otdjian.....04 90 09 81 60
.....04 90 09 93 20

INFIRMIÈRES

- Numéro unique.....06 23 56 16 90

DENTISTE

- Stéphane Ardebol.....04 90 09 99 17

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Bernard Felix.....06 37 47 08 64
- Sabine Vielmas.....04 90 09 90 60

DIÉTÉTICIENNE

- Myriam Moussier.....04 90 09 87 35

ORTHOPHONISTE

- Karine Debune.....04 90 77 78 25
.....06 11 03 42 10
- Pharmacie Nicalek.....04 90 09 90 93

METEO FRANCE

NIVEAU DE VIGILANCE

Météo-France diffuse chaque jour une carte de vigilance à 6 h, valable pour 24 h.

Quatre niveaux de vigilance départementaux sont identifiés (vert, jaune, orange et rouge)



Vert

- Pas de vigilance particulière.



Jaune

- Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orage d'été) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.



Orange

- Soyez très vigilants : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.



Rouge

- Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.



Tenez-vous informé en écoutant la radio

France Bleu Provence..... 100.4



**Commune de Villelaure
Place du Général de Gaulle
84530 Villelaure
www.villelaure.fr**

**Conception graphique et réalisation : Commune de Villelaure
Impression BBS Com.**